

CONSEIL GÉNÉRAL DES ARDENNES
construction d'un site scolaire
ATTIGNY (08)

Procès-verbal de chantier du lundi 29 Octobre 2012

n° 07

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE

LUNDI 05 NOVEMBRE 2012 À 14H00

Légendes : P = présent / R = retard / A = absent / E = excusé (exemple : R3 = 3 retards)

intervenants	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
Maîtrise d'Ouvrage	CONSEIL GENERAL DES ARDENNES hôtel du département 08011 charleville-mézières mail : sabrina.deviaux@cg08.fr	Francis LAFFORET Christian LEROY Sabrina DEVAUX	03 24 59 60 49 03 24 59 60 25			
	SIVU Canton d'Attigny 1, place charlemagne – 08130 attigny mail : mairie-d-attigny@wanadoo.fr	Noël BOURGEOIS Remi POSTEAUX M. SCHMINKE	03 24 71 20 68 03 24 71 94 00	P P		
Maîtrise d'Oeuvre	JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES 219, boulevard charles arnould – 51100 reims mail : architectes@jeanphilippe-thomas.com	Jean-Philippe THOMAS Jean-Louis LECLERCQ Katia DROUOT	03 26 404 405 03 26 402 401	P		
Architecte associé	ANSELME PASCUAL 2, rue de condé – 08400 vouziers mail : anselme.pascual@wanadoo.fr	Anselme PASCUAL	03 24 71 72 02 03 24 71 76 00			
Bureau d'études TCE	EGIS Grand Est 21, rue de courcelles – 51100 reims mail : fabrice.haroux@egis.fr	Denis HEILI Fabrice HARAUX	03 26 77 38 18 03 26 77 38 19			
Bureau d'études HQE	TERAO 21, rue du paradis 75010 paris mail : bcastelli@terao.fr	Bianca CASTELLI	01 42 46 06 63 01 42 46 01 20			
Bureau d'études Paysagistes	TERRITOIRES 22, rue mégevand – 25000 besançon mail : agence.territoires@wanadoo.fr	Etienne VOIRIOT	03 81 82 06 66 03 81 82 08 09			
Bureau d'études Acoustique	ECHOLOGOS 16, rue du général de gaulle 51400 – livry-louvercy mail : reims@echologos.com	Dominique NOEL	03 26 66 12 58			
Bureau d'études Restauration	MCI THERMIQUES parc d'affaires reims champigny – bâtiment C Allée jean-marie amelin – 51370 champigny mail : info@mci-thermiques.com	Christophe BALLAND	03 26 49 03 23 03 26 49 03 65			
OPC	TCA 1 bis, rue maurice hollande – zone farman bâtiment D – 1 ^{er} étage – 51100 reims mail : tcaing@wanadoo.fr	Thierry LAPOINTE Jérôme HANNION	03 26 82 16 16 03 26 82 79 11	P		
Bureau de contrôle	APAVE 5, rue clément ader – bp 132 – 51685 reims cedex 2 mail : kevin.pillant@apave.com	Kevin PILLANT	03 26 84 38 00 03 26 84 38 26			
Coordinateur SPS	APAVE 5, rue clément ader – bp 132 – 51685 reims cedex 2 mail : eric.benoit@apave.com	Eric BENOIT	03 26 84 38 00 03 26 84 38 26	P		

entreprises	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
01 vrd / terrassement	EUROVIA zi de glaire – bp 50334 - 08203 sedan cedex mail : eric.robert@eurovia.com mario.messina@eurovia.com URANO mail : patrice.paquot@urano.fr sabine.lhuillier@urano.fr	Eric ROBERT Mario MESSINA	06 14 66 93 42 06 21 19 30 48			
		Patrice PAQUOT	06 23 01 95 05	P		
02 gros-œuvre	EIFFAGE CONSTRUCTION 19, rue clément ader – cs 90002 51685 reims cedex 2 mail : nicolas.lazzaroni@eiffage.com mokhtare.benyahia@eiffage.com	Nicolas LAZZARONI Mokhtare BENYAHIA M. BIASON J. LOIACONO	03 26 82 82 35 03 26 82 82 36	P P		C
03 charpente structure bois	GOUDALLE CHARPENTE 50, route principale – 62650 preures mail : goudalle.charpente@hep.fr	José GOUDALLE Mickaël CAUX Laurent FEUTRY	03 21 90 98 98 03 21 90 99 00			
04 couverture / bardage étanchéité	SOPREMA ENTREPRISES 19, rue gabriel voisin – bp 338 – 51688 reims cd 2 mail : aternant@soprema.fr	Alexandre TERNANT M. VERGER M. SAC	03 26 87 92 92 06 85 22 72 43			
05 isolation par l'extérieure bardage bois	mail :			P		
06 menuiseries extérieures bois alu / aluminium	mail :					
07 serrurerie	FRECHIN zone de l'étoile – 08300 rethel mail : frechin.sa@orange.fr	Caroline FRECHIN	03 24 38 44 53 03 24 38 36 20	P		

08 menuiseries intérieures	mail :						
09 faux-plafonds	FACON PLATRE	Alexandre LEMAIRE	03 24 27 64 05	03 24 40 11 39			
10 cloisons / doublages	201, rue des ourliquettes 08330 vrigne-au-bois mail : faconplatre@aol.com				1		
11 chauffage / ventilation plomberie / sanitaires	mail :						
12 production de chaleur	COFELY 9 bis, rue wailly 08000 charleville-mézières mail : lysian.picot@cofely-gdfsuez.com	Lysian PICOT	03 24 37 84 44	03 24 57 55 69	P		
13 électricité / courants forts - faibles	IBA 541, route de perthes – bp 25 08300 sault-les-rethel mail : n.tuot@ibafrance.fr	Nicolas TUOT Damien DEMOULIN	03 24 38 02 48	03 24 38 08 59	P		C
14 peinture	LAGARDE & MEREGNANI 74, rue vernouillet – bp 126 – 51055 reims cedex mail : reims@lagardemeregnani.fr	Olivier BAN	03 26 88 55 09	03 26 40 05 19			
15 revêtements sols souples	mail :						
16 revêtements sols durs	mail :						
17 équipements cuisine	SEREC za du moutier – 9, rue de la fosse chenevière 51390 gueux mail : serec@wanadoo.fr	Dominique URLY M. PEREZ	03 26 40 32 40 06 08 62 76 00	03 26 40 12 87	A	2	C
18 ascenseur	SCHINDLER zi farman – 7, rue robert fulton – 51100 reims mail : xavier.gantier@fr.schindler.com beatrice.ladeville@fr.schindler.com	Olivier LITAISE Xavier GANTIER	03 26 79 02 68 06 86 42 76 58 06 80 99 43 38	03 26 09 14 03			
19 espaces verts 20 clôtures	DEHAYE 1, rue de la poterie 08000 prix-les-mézières mail : jm.dehaye@wanadoo.fr	Jean Michel DEHAYE Jérôme THIEL	03 24 33 25 25	03 24 33 86 07			
21 équipements sportifs	NOUANSPOORT route de valençay – bp 1 37460 nouans-les-fontaines mail : ac.fm@orange.fr	François MALGLAVE	02 47 92 62 32 06 86 75 11 87	02 47 92 79 49	A	2	C

concessionnaires	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
Electricité	Erdff 5, rue gervaise 08013 charleville-mézières mail : ipreseau08@erdf-grdf.fr marco.pozzobon@erdf-grdf.fr	M. LAMY M. FOURNIER M. POZZOBON	03 24 59 51 28 03 24 38 88 01			
Téléphone	France télécom 49, avenue léon bourgeois 08000 charleville-mézières mail : patrick.daras@orange.com	Patrick DARAS	06 73 98 93 17 06 77 02 58 78			
Eau potable	Syndicat d'électrification et des eaux du sud-est des ardennes 2, hameau de lamdennes – 08400 ballay mail : sophie.braquet010@syndicats-ballay.fr	Sophie BRAQUET Yannick AMAR	03 24 71 61 91	03 24 71 97 00		
Eaux Usées	Mairie d'Attigny 1, place charlemagne – 08130 attigny	Noël BOURGEOIS	03 24 71 20 68	03 24 71 94 00		

GÉNÉRALITÉS

Tout procès-verbal de réunion, resté sans remarque avant réception du suivant, est réputé accepté par tous les intervenants. Toute mise au point citée dans un compte-rendu de chantier est comprise dans le marché de base. Seul un ordre de service peut entraîner des travaux supplémentaires ou à ne pas faire.

RENDEZ-VOUS DE CHANTIER

Les rendez-vous de chantier auront lieu les LUNDI à 14h00 précise à la mairie d'ATTIGNY.

Prochain rendez-vous le LUNDI 22 octobre 2012.

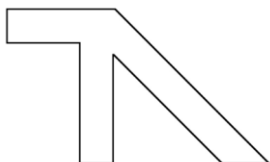
Par respect de tous, l'utilisation du téléphone portable est interdit en réunion de chantier (pénalité de 50 € HT par infraction).

PÉNALITÉS D'ABSENCE A REUNION DE CHANTIER

Retard de plus de 30 minutes	100 €
Absence aux réunions de chantier	150 € par absence

PÉNALITÉS DE RETARD DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX

Pénalité pour retard dans l'exécution des travaux de	100 € par jour calendaire
--	---------------------------



PENALITE DE RETARD DANS LA REMISE DE DOCUMENT

Retard dans le repliement des installations de chantier	80 € par jour calendaire
Retard pour remise de documents après exécution	500 € par semaine
Retard de remise de documents en période de préparation	300 € par jour calendaire

AUTRES PÉNALITÉS DE RETARD

Retard dans la levée des réserves	500 € par jour calendaire
Non respect des règles de sécurité et d'hygiène	500 € par jour calendaire
Sous-traitant non déclaré	750 €
Lutte contre le travail illégal	10% du montant du marché

SITUATION DE TRAVAUX MENSUELLE

A ENVOYER le 30 du mois, datée du 30 ou 31 du mois concerné, par voie postale à JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES en **5 exemplaires** avec en destinataire :

CONSEIL GENERAL DES ARDENNES
hôtel du département - 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

*Si l'entreprise souhaite un retour de sa situation, celle-ci doit fournir une enveloppe avec son adresse, **enveloppe timbrée obligatoire**.*

*Les situations sont établies avec le bordereau marché, **auquel sont ajoutées 2 colonnes (une colonne pourcentage du mois, l'autre colonne pourcentage cumulé)**.*

Aucune situation ne sera contrôlée si elle n'est pas conforme à cette demande.

GARANTIE A PREMIÈRE DEMANDE

L'original des GAPD doit être transmis à JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES.

ASSURANCES / QUALIFICATIONS

Chaque entreprise doit nous transmettre :

- 1/- assurance civile et décennale en cours de validité,
- 2/- qualification année 2012.

Ces documents sont à nous transmettre en 2 exemplaires et à renouveler en 2013.

Manquante de : Entreprise SEREC

TRANSMISSION DES DOCUMENTS VERS JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

Tous vos documents doivent être transmis par voie postale en support papier et non par mail ou fax.

Non réceptionné par courrier, ces documents sont irrecevables.

- 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES,
- 2 exemplaires aux bureaux d'études concernés,
- 1 copie du bordereau d'envoi au Maître d'Ouvrage et à l'OPC : TCA.

TRANSMISSION DES DOCUMENTS VERS APAVE BUREAU DE CONTRÔLE

Tous vos documents doivent être transmis par voie postale en support papier et non par mail ou fax.

Non réceptionné par courrier, ces documents sont irrecevables.

- 1 exemplaire à APAVE,
- 1 copie du bordereau d'envoi au Maître d'Ouvrage et à l'OPC TCA.

GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIER ET FERMETURE DU CHANTIER

Le BET HQE TERAQ précise les points suivants :

DÉCHETS : valorisation des emballages des produits à 100%, valorisation des déchets du chantier à 40% minimum.

STOCKAGE DES DÉCHETS : mise en place sur site de 5 bennes minimum.

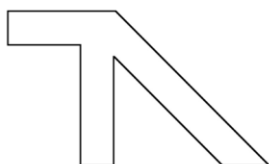
Les déchets dangereux seront à stocker en enceinte spécifique étanche.

TOUTES ENTREPRISES : DOCUMENTS A TRANSMETTRE AU BET TERAQ sous 1 mois :

- 1) Estimation de vos déchets.
- 2) Type de traitement appliqué à vos différents déchets.
Pendant la durée d'intervention sur le site pour chaque entreprise.
- 3) Bordereau de suivi de chantier mensuel.

LOT GROS-ŒUVRE

- 1) Installation de la zone de tri.
- 2) Compteurs sur les consommations d'énergie du chantier avec relevé mensuel.
- 3) Moyens pour assurer la sortie du chantier sans provoquer de salissures de la voie publique.
- 4) Toutes réservations réalisées avec d'autres matériaux que le polystyrène.



SOUS-TRAITANCE

Les entreprises ayant des sous-traitants, sont priées de le faire savoir au Maître d'Ouvrage, au Maître d'Ouvre et au SPS. Elles devront faire approuver leur dossier dans les 21 jours précédant l'intervention des sous-traitants. Toute entreprise non déclarée sera **expulsée et les règlements bloqués**. Chaque sous-traitant devra transmettre un PPSPS au coordonnateur SPS. Toute déclaration devra être rédigée avec le formulaire DC13.

Pénalité pour découverte d'un sous-traitant non déclaré 750 €

PLANNING

PLANNING CONTRACTUEL :

Démarrage selon **Ordre de Service n°1** du 13 septembre 2012.

MAITRISE D'OUVRAGE

Demande la mise en place d'un panneau de chantier comprenant les éléments financiers de l'opération et une représentation du projet.

GYMNASE :

Suppression du rideau de séparation dans le gymnase validé.

Terrains de sports :

Les utilisateurs demandent le tracé de 7 terrains de badminton. Equipements prévus avec des poteaux sur roulettes et non ancrés au sol.

Contrôle d'accès sur accès extérieur circulation, circulation/salle d'évolution, salle d'évolution depuis extérieur à confirmer ou à supprimer. En attente de votre réponse.

COLLEGE :

Rez-de-jardin : Modification des réserves de sciences (regroupés) → valider.

Toutes salles d'enseignement : en attente de la hauteur du des tableaux.

La hauteur en pied de tableau demander est de 0m 95, soit une hauteur libre sous goulotte électrique de 0m 82.

MAITRISE D'ŒUVRE

JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

Demande de PANNEAU DE CHANTIER de la Maîtrise d'Ouvrage
Étudiera une proposition.

ANSELME PASCUAL

Mission DET : suivi de chantier.

EGIS GRAND EST

Mission EXE / synthèse : pour les lots 01 Vrd/terrassement, 02 Gros-Œuvre, 03 Charpente/structure bois, 11a CVC, 11b Plomberie/sanitaires, 12 Production de chaleur, 13 Électricité/courants forts et faibles, 18 Ascenseur.

Mission DET.

Mission SSI.

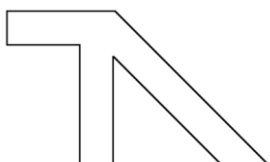
- Faire la liste des plans EXE pour tous les lots concernés.
- Liste des personnes du BET s'occupant des différents lots :
 - Lot VRD : M. CLAIS : laurent.clais@egis.fr
 - Lot GO : M. PLANTIEL, arnaud.plantier@egis.fr
Mme BUCHER : carole.bucher@egis.fr
 - Lot Chauffage Ventilation et production de chaleur - Ascenseur :
M. SADION : patrice.sadion@egis.fr
M. PREVIDI : jonathan.previdi@egis.fr
 - Lot Plomberie : M. LION : jacky.lion@egis.fr
 - Lot Electricité : M. BAECHLER : christophe.baechler@egis.fr

Tous les documents sont à transmettre à M. HARAUX en 2 exemplaires avec 1 exemplaire en format PDF et DWG.

- Transmettre le plan des réseaux extérieurs à EUROVIA, EIFFAGE et IBA pour le 11-10-12.
- Plan EXE lot électricité à transmettre à IBA pour le 11-10-12.

COLLEGE

Rez-de-jardin : le plan modificatif salles de sciences/réserves est validé par le Maître d'Ouvrage. En conséquence, plan à modifier.



Plan et documents transmis :

- Transmettre avis sur plan de terrassement transmis pour EUROVIA et observations EIFFAGE sur niveaux altimétriques. **URGENT.**
- Transmettre avis sur plan d'assainissement EUROVIA.
- Transmettre avis sur fiches techniques isolant EIFFAGE.
- Mettre le plan à jour des bassins suite à la modification et à l'extension future du collège = Eléments à transmettre à EUROVIA pour le 05-11-12 au plus tard.

TERAO

Mission DET : traitement des déchets.

Transmettre aux entreprises vos fiches types concernant vos demandes quantitatives de déchets et les modes de retraitements. RAPPEL.

TERRITOIRES

Mission EXE / synthèse : lots 19 Plantations et 20 Espaces Verts.

Mission DET

ECHOLOGOS

Mission DET.

MCI THERMIQUES

Mission EXE / synthèse : lot 17 Équipements de cuisine.

Mission DET.

ENTREPRISES**INFORMATION TOUTES ENTREPRISES****CHANTIER HQE**

Rappel des cibles de la Haute Qualité Environnementale (détail dans les généralités du CCTP).

CIBLE 1	Performant	CIBLE 6	Base	CIBLE 11	Base
CIBLE 2	Base	CIBLE 7	Très Performant	CIBLE 12	Base
CIBLE 3	Performant	CIBLE 8	Base	CIBLE 13	Base
CIBLE 4	Très Performant	CIBLE 9	Base	CIBLE 14	Base
CIBLE 5	Très Performant	CIBLE 10	Base		

01	vrd / terrassement	EUROVIA/URANO			
PÉNALITÉS	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :		
	Document prép. :		Tenue du chantier :		

OPC**ETUDES :**

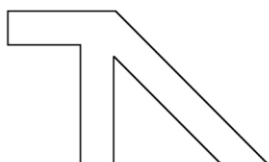
- * Transmettre besoins élec pour candélabres à IBA.
- * Plans de terrassement. Transmis. En attente retour EGIS.
- * Plan des réseaux extérieurs. En attente retour.
- * Répondre aux observations d'EGIS et Architectes sur fiches techniques.
- * Note de calcul des bassins à faire + emprise au sol. EGIS vous transmet les éléments.
- * Confirmer les délais sur les zones Z1 à Z4 pour les travaux de terrassements...
- * Tenir compte des éléments mis ce jour avec EDF, ORANGE et Syndicat des eaux pour les plans extérieurs.
- * Le Syndicat des eaux vous transmet les dimensions du regard de raccordement. En attente.

TRAVAUX :

- * Démarrage terrassements le 22-10-12
- * Réseau : Terrassement chez le voisin à réaliser pour le 25-10-12.
- * Décapage terre végétale en cours :
 - 100 % sur voirie
 - En cours sur gymnase
- * Voiries en cours
- Fond de forme en cours.

T.C.A.

RELANCE
1
Fait
Fait



ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTE

		RELANCE
	FICHES PRODUITS	
11/10/12	Produire et transmettre les fiches concernant des produits de finition de surface (tampons de regards, bordures, éclairage, etc). Concernant les bordures, émettre un plan avec le repérage des types de bordures mise en œuvre.	
	REJET EP	
27/09/12	Réunion avec le MO, la MOE, le propriétaire pour modalités d'exécution de la traversée du terrain mitoyen entre le site et le ruisseau le 11/10/2012.	
	Avant intervention, prévoir un état des lieux contradictoire car cette parcelle est clôturée.	
11/10/12	Visite effectuée ce jour. Il est constaté que la clôture en limite de propriété est en bon état (traverse bois verticales, piquets métalliques et grillage). Le terrain n'est pas entretenu (hautes herbes). Le passage du réseau de rejet EP se fera le long de la limite de propriété NORD-OUEST à environ 1m 50 de cette limite. Après intervention, le sol du terrain sera compacté et nivelé correctement sur la zone d'intervention. Pendant les travaux de terrassement, assurer le maintien de l'accès au terrain au propriétaire (tas de bois, ruches).	
29/10/12	Constat fait ce jour de la réalisation du réseau de rejet des eaux pluviales en traversée du terrain. Observation : assurer la finition de surface des terres remises en place.	
	RDV TERRITOIRES PAYSAGISTES	
27/09/12	Rendez-vous le lundi 15 octobre 2012, sur site à 15h30, en présence de l'entreprise DEHAYE.	
15/10/12	Votre entreprise avec l'entreprise DEHAYE réalisera les interventions se situant dans les cours de récréation maternelle et élémentaire en étroite coordination afin que vos interventions soient parfaitement coordonnées ainsi qu'avec les entreprises GOUDALLE et EIFFAGE.	
	RELEVAGE EU	
15/10/12	Vous précisez que la hauteur du regard du poste de relevage tel que situé sur le site est importante (fil d'eau du réseau très bas). Vous proposez le déplacement de celui-ci afin de limiter cette hauteur interne. Cette proposition est à définir en plan et coupe à la MOE pour discussion.	

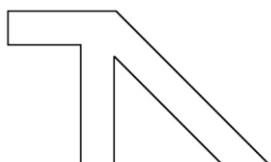
02	gros-œuvre	EIFFAGE CONSTRUCTION
PÉNALITÉS	Absence :	Retard :
	Document prép. :	Utilisation portable en réunion :
		Tenue du chantier :

OPC	T.C.A.
ETUDES :	RELANCE
* Demande réservations.	1
* Panneau de chantier à commander dès accord Moe.	
* PAC gymnase à réaliser. Après plan EXE = RV avec EGIS le 31-10-12	
* Valider le plan de terrassement d'EUROVIA. Transmis	
* Faire demande pour raccordement auprès d'EDF, FRANCE TELECOM et commune pour raccordement en eau. Devis à transmettre pour raccordement EDF.	
TRAVAUX :	
* Installation de chantier à prévoir pour clôture. Semaine 48	
* Démarrage gymnase à partir de semaine 48.	

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		RELANCE
	FICHES PRODUITS	
27/09/12	A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES et EGIS pour le 11/10/2012.	
22/10/12	Remis ce jour.	
11/10/12	Dossier attendu au plus tard pour le 22/10/2012.	
	ALIMENTATION ELECTRIQUE DU CHANTIER	
22/10/12	Vu ce jour avec ERDF, le point de raccordement de l'installation de chantier se situera au pied du transformateur près du château d'eau. Fournir le devis de mise en place du câblage entre le transformateur et l'entrée du site établi sur poteaux provisoires avec franchissement du parking du collège à la hauteur nécessaire pour permettre le passage des cars et autres véhicules alimentant le site.	



29/10/12	Devis à produire au prochain rendez-vous. Devis attendu. RAPPEL.	
22/10/12	BESOINS ELECTRIQUE DU CHANTIER Vous précisez ce jour une puissance d'environ 100 KVA nécessaire à vos installations.	
29/10/12	AEP DU CHANTIER Faire votre demande auprès de la Commune d'Attigny pour obtenir l'ouverture du branchement existant avec comptage. Relevé du compteur à effectuer (le regard est existant entre le trottoir et la limite actuelle du site).	
29/10/12	RESERVATIONS DALLAGES Vos demandes de réservations concernant l'arase des plateformes des bâtiments sont à contrôler avec le BET EGIS GRAND EST avant application par le lot 01 VRD.	
29/10/12	RÉSERVATIONS REVETEMENTS DE SOLS GYMNASSE Selon le CCTP les réservations à mettre en œuvre concernant ce bâtiment seront : Salle d'évolution : 12 mm (sol + ragréage). Circulation G-c01, vestiaires professeurs G-e05 : 15 mm (pose collée). Vestiaires filles G-e03, douche G-e03 à 06, vestiaires garçons G-e04, douche wc G-s07-s08, local entretien G-l03, sanitaires filles G-s01, wc sanitaires filles G-s01, sanitaires garçons G-s02, wc sanitaires garçons G-s02 : 50 mm (pose scellée). Concernant les autres locaux, les sols sont peints donc sans réservation.	
29/10/12	RESERVATIONS CONCERNANT LES MENUISERIES EXTERIEURES Utiliser les côtes tableaux des plans AR concernant le RJD du collège.	

03	charpente / structures bois	GOUDALLE CHARPENTE
----	-----------------------------	--------------------

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC**T.C.A.****ETUDES :**

- * Confirmer descente de charge à EIFFAGE.
- * Dossier technique à diffuser à EGIS.

RELANCE**1****ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

11/10/12	FICHES PRODUITS Reçues par mail. A transmettre sur support papier.
----------	--

RELANCE**4**

04	couverture / bardage / étanchéité	SOPREMA
----	-----------------------------------	---------

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC**T.C.A.****ETUDES :**

- * Fiches de renseignement à transmettre pour le 04-10-12.
- * Plan des descentes EP avec débits à transmettre pour le 15-10-12. En attente Bureau de Contrôle.
- * Plan de détail couverture + bardage à faire pour le 02-11-12.
- * PV acoustique à diffuser à ECHOLOGOS.
- * Fournir à IBA besoins élec pour cordons chauffants. (Implantation à transmettre) + détail à faire
- * Plan du collège pour le 29-10-12.
- * Attente pour Velux à transmettre à IBA. Rien à prévoir.

RELANCE**Fait**

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

	RÉSERVATIONS	
13/09/12	A fournir par bâtiment : GYMNASSE – RESTAURATION – ÉCOLE MATERNELLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – COLLÈGE – LOGEMENTS.	
27/09/12	Annoncée pour le 18/10/2012.	
	PLANS	
15/10/12	Reçu : n°carnet 2 indice A du 10/10/2012 – carnet de détails – gymnase – partie béton	
22/10/12	Remis ce jour le plan du gymnase. Le collège sera à remettre pour le 29/10/12.	
29/10/12	Plans des autres bâtiments à transmettre. Fournir à ECHOLOGOS les PV demandés. Vos réponses aux avis de la MOE sont à effectuer sur un document avec entête de votre entreprise. La réponse faite sur le VISA n°2 ECHOLOGOS n'est pas admissible et complètement illisible.	

RELANCE

05 isolation par l'extérieur / bardage bois

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE

06 menuiseries extérieures bois/alu / aluminium

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE

07 serrurerie

FRECHIN

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC T.C.A.

ETUDES :

- * Transmettre les plans de réservations pour le 15-10-12. A transmettre pour tous les bâtiments compris plans.
- * Attentes électriques portails, portillons à transmettre à IBA.
- * Faire détail pour cornière devant les portes de serrurerie à faire.

RELANCE

1



ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		RELANCE
11/10/12	FICHES PRODUITS	
22/10/12	Remises ce jour hors portes métalliques (dossier fiches techniques n°01 en date du 10/10/2012).	
	Dossier fiche technique N°2 remis ce jour.	
	Dossier sur les liaisons à transmettre.	
	Réservation portes sur gymnase à transmettre.	
	RÉSERVATIONS	4
13/09/12	A fournir par bâtiment : GYMNASSE – RESTAURATION – ÉCOLE MATERNELLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – COLLÈGE – LOGEMENTS.	
29/10/12	Remise ce jour concernant l'ensemble des bâtiments.	
	PORTE DU TRANSFORMATEUR	
29/10/12	Le cylindre devra être de marque THIERARD, variure Direction EST à la demande d'ERDF.	

08 menuiseries intérieures

PÉNALITÉS	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
			Tenue du chantier :
OPC			T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		RELANCE

09 faux-plafonds

FACON PLATRE

PÉNALITÉS	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

OPC

T.C.A.

ETUDES :

* Plan de calepinage des faux plafonds à voir suivant plans marché. Fait

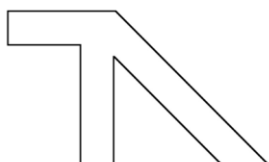
* Confirmer à GOUDALLE la position des plafonds CF et poids des autres plafonds. Fait

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		RELANCE
13/09/12	CHARGES	
	A fournir par bâtiment : GYMNASSE – RESTAURATION – ÉCOLE MATERNELLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – COLLÈGE – LOGEMENTS.	
11/10/12	Transmises (31kg/m ²) ; poids maximum.	
	Attention cette charge est importante et ne correspond qu'aux plafonds en plaques de plâtre.	
	Transmettre les plans AR 25 et AR 26 renseignés en poids au m ² par catégorie. Dossier pour le 22/10/2012.	
	RÉSERVATIONS	
13/09/12	A fournir par bâtiment : GYMNASSE – RESTAURATION – ÉCOLE MATERNELLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – COLLÈGE – LOGEMENTS.	
11/10/12	Préciser les hauteurs d'emprise des différents complexes de faux-plafonds (structure et dalles), afin de fournir ces renseignements aux corps d'état techniques pour permettre les déposes de dalles ultérieurement et éviter les impossibilités de mise en œuvre à la bonne altitude.	
22/10/12	Remis ce jour le dossier des charges et les plans de calepinage.	



ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		RELANCE
	FICHES PRODUITS	2
27/09/12	A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES et EGIS pour le 11/10/2012.	
11/10/12	En attente, à produire pour le 22/10/2012 au plus tard.	
22/10/12	Reportée au 29/10/12	
29/10/12	Dossier remis ce jour.	
	PROCESS	
22/10/12	Plan de celui-ci à produire et à transmettre vers le BET EGIS GRAND EST et JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES.	
29/10/12	Dossier remis ce jour.	

13 électricité / courants forts – faibles

IBA

PÉNALITÉS	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

OPC

T.C.A.

ETUDES :

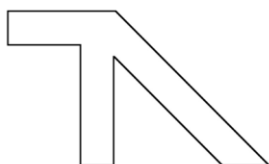
- * Plans de réservation à transmettre dès diffusion des plans EXE par EGIS. Fait
- * Plans de pénétration des réseaux dans les bâtiments à transmettre pour le 15/10/2012
- * Plan de charge des luminaires transmis à GOUDALLE. Fait
- * Plan du transformateur à transmettre à ERDF au plus vite.
- * Plan élec. du collège pour RV du 05-11-12.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		RELANCE
	FICHES PRODUITS	
27/09/12	A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES et EGIS pour le 11/10/2012. Fait en partie	
11/10/12	Reçues le 05/10/2012. En analyse. Il manque l'ensemble des appareils d'éclairage.	
22/10/12	A transmettre le 29/10/12.	
29/10/12	Fiches appareils d'éclairage remises ce jour.	
	HAUTEURS DES EQUIPEMENTS DE RACCORDEMENTS et de COMMANDES	
11/10/12	COLLEGE – POLE SCOLAIRE – ECOLE ELEMENTAIRE – RESTAURATION – GYMNASSE Interrupteurs axe à 1m 05. Prises murales axe à 0m 45, 1m 05 ou dans goulottes. Commandes d'alarme et de sécurité axe à 1m 25. MATERNELLE Interrupteurs axe à 1m 25 Prises murales axe à 0m 45 et 1m 05 ou dans goulottes. Commandes d'alarme et de sécurité axe à 1m 25	
	PLANS	
22/10/12	Remis ce jour le plan de réseaux extérieurs modifiés. Nous vérifions dans le programme s'il est demandé des contrôles d'accès sur les 3 portes du gymnase (2 extérieures et 1 intérieure).	
29/10/12		



14	peinture	LAGARDE & MEREGNANI
----	----------	---------------------

PÉNALITÉS	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

OPC		T.C.A.
ETUDES :		RELANCE
* Fiches de renseignement à transmettre pour le 04-10-12.		1

ARCHITECTE	JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES
------------	----------------------------------

	FICHES PRODUITS	RELANCE
27/09/12	A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES pour le 11/10/2012.	4
11/10/12	Dossier à fournir au plus tard pour le 22/10/2012.	
22/10/12	Dossier attendu, au-delà du 29/10/12, mise en application des pénalités.	
29/10/12	Application des pénalités de retard dans la remise de documents à partir du 30/10/2012.	

15	revêtements de sols souples
----	-----------------------------

PÉNALITÉS	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

OPC		T.C.A.
		RELANCE

ARCHITECTE	JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES
------------	----------------------------------

RELANCE

16	revêtements de sols durs
----	--------------------------

PÉNALITÉS	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

OPC		T.C.A.
		RELANCE

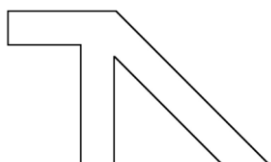
ARCHITECTE	JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES
------------	----------------------------------

RELANCE

17	équipements de cuisine	SEREC
----	------------------------	-------

PÉNALITÉS	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

OPC		T.C.A.
ETUDES :		RELANCE
* Fiches de renseignement à transmettre pour le 04-10-12.		4
* Plan des cuisines à transmettre pour le 11-10-12.		31



ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		RELANCE
		3
13/09/12	ASSURANCES / QUALIFICATIONS Transmettre en 2 exemplaires vos assurances civile et décennale ainsi que vos qualifications année 2012.	
11/10/12	A fournir rapidement.	
	FICHES PRODUITS	1
27/09/12	A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES et MCI THERMIQUES pour le 11/10/2012.	
11/10/12	Attendues au plus tard pour le 22/10/2012.	
22/10/12	Au-delà du 29/10/12 mise en application des pénalités.	
29/10/12	Application des pénalités de retard dans la remise de documents à partir du 30/10/2012.	

18 Ascenseurs

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC

ETUDES :

T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE

19 espaces verts

DEHAYE

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC

T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE

	FICHES PRODUITS	RELANCE
27/09/12	A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES pour le 11/10/2012.	
15/10/12	En attente de réception.	
	RDV TERRITOIRES PAYSAGISTES	
27/10/12	Rendez-vous le lundi 15 octobre 2012 sur site à 15H 30, en présence de l'entreprise EUROVIA.	
15/10/12	Vu ce jour avec l'entreprise EUROVIA/URANO les interfaces de vos travaux dans les cours de récréation du pôle scolaire écoles maternelle et élémentaire ; les interfaces sur les bassins EP. Egalement abordé vos travaux dans le patio du collège à organiser en liaison avec les entreprises des lots 02 GROS-ŒUVRE (EIFFAGE) et 05 ISOLATION PAR L'EXTERIEUR / BARDAGE BOIS.	
	ECHANTILLONS	
15/10/12	Ceux-ci seront à présenter lorsque l'installation de chantier sera en place sur le site.	
29/10/12	A produire pour le 03/12/2012.	

20 clôtures

DEHAYE

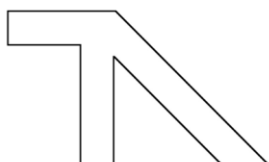
PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC

ETUDES :

T.C.A.

RELANCE



ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

	FICHES PRODUITS	
13/09/12	A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES pour le 11/10/2012.	
11/10/12	Dossier à fournir au plus tard pour le 22/10/2012.	
	RDV TERRITOIRES PAYSAGISTES	
27/09/12	Rendez-vous le lundi 15 octobre 2012 sur le site à 15H 30, en présence de l'entreprise EUROVIA.	
	ECHANTILLONS	
15/10/12	Ceux-ci seront à présenter lorsque l'installation de chantier sera en place sur le site.	
29/10/12	A produire pour le 03/12/2012.	

RELANCE

21 équipements sportifs

NOUANSPOUR

PÉNALITÉS	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC

T.C.A.

ETUDES :

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

	CHARGES	
13/09/12	A fournir par bâtiment : GYMNASSE.	
11/10/12	Fournir le plan des panneaux de basket rétractables avec les méthodes de fixations et les efforts et charges définis pour le 19/10/2012 au BET EGIS et à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES.	
	Fournir également le plan du rideau de séparation avec les fixations et charges.	
	AUTRES RESERVATIONS	
15/10/12	Transmettre les réservations nécessaires concernant les jeux suivants demandés par le MO.	
	1 tennis	
	3 basket transversaux	
	1 volley-ball	
	2 volley-ball transversaux	
	1 handball	
	3 badminton transversaux	
22/10/12	Pas de réservations à fournir concernant les terrains de badminton.	

RELANCE

1

Fait à Reims, le 29 octobre 2012
 JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES
 Jean-Louis LECLERCQ

